

MOT DU PRESIDENT



Que faut-il retenir de l'exercice 2017 et des premiers mois de l'année 2018, objets du présent rapport de l'APSF ? De mon point de vue, quatre aspects de portée stratégique tenant et de l'observation du marché et du comportement des acteurs, méritent l'attention.

1. Les métiers de financement améliorent globalement leurs concours à l'économie en 2017, avec une enveloppe en hausse de 5,1% par rapport 2016. Cette hausse, la plus forte depuis les cinq dernières années et supérieure à la croissance des crédits bancaires, confirme que, dans l'ensemble, ces métiers savent répondre à la demande de financement de la consommation des ménages, de l'investissement et de l'exploitation des entreprises. Un seul chiffre suffit à montrer, si besoin est, combien nos métiers sont utiles pour notre économie et quel est leur poids quand il s'agit d'alimenter le circuit économique : plus d'un véhicule sur deux a été financé à crédit en 2017.

2. Concurrence externe oblige, certains opérateurs s'éloignent de leur vocation dans le cas du factoring. Cette situation n'est pas nouvelle, ce qui ajoute à l'inquiétude du Conseil de l'APSF et à l'urgence de mobiliser tous les partenaires pour préserver les fondamentaux d'un métier taillé sur-mesure pour accompagner les entreprises dans leur exploitation et la gestion optimale de leur portefeuille client.

3. Le crédit-bail est en voie de se réinventer. Les membres ont écrit en 2017 les premières lignes d'une feuille de route et ont tracé le cadre pour diversifier l'offre, présenter des services à valeur ajoutée et mieux communiquer. L'esprit de famille, l'implication de tout un chacun et la convivialité qui prévalent à cet égard au sein de groupes de travail spécialisés, sans oublier bien évidemment le rythme de travail qui est des plus soutenus, augurent de résultats tangibles, je l'espère, très prochainement.

4. La profession du crédit à la consommation est restée préoccupée, comme elle l'est depuis plusieurs années, par les conditions de concurrence. Elle a décidé de porter la réflexion sur les pratiques sur le marché au sens large, le but étant de préserver au métier sa raison d'être et de lui assurer à la fois les conditions de sa prospérité et de sa pérennité.

En parallèle, l'APSF, qui nourrit l'ambition de faire mieux au service de ses membres, est en voie de mener à son terme, avec ses partenaires concernés, le chantier stratégique relatif à l'insertion des sociétés de financement dans le projet national de dématérialisation des procédures d'immatriculation des véhicules automobiles. Ce projet a avancé, en 2017 et 2018, dans des conditions satisfaisantes, et sa concrétisation devra être effective dans les tout prochains mois.

Bonne lecture.

Abdallah Benhamida